

Si ce message ne s'affiche pas correctement, [cliquez ici](#)



Communiqué de presse

06 février 2024

NOUVELLE ÉTUDE SUR LA FÉMINISATION DES MÉTIERS DANS LES SECTEURS DU BTP

Les femmes représentent 12 % des salariés des secteurs du BTP. Des entreprises et des représentants de la profession se mobilisent pour améliorer la féminisation de leurs équipes, conscients de l'impact positif que la mixité pourrait avoir sur leur fonctionnement.

En 2022, la Commission Paritaire Régionale Emploi-Formation des secteurs du Bâtiment et des Travaux Publics (CPREF BTP) d'Île-de-France a sollicité l'Observatoire des métiers du BTP pour conduire une étude sur cette question. L'Observatoire des métiers du BTP publie aujourd'hui les livrables de cette étude.

Les objectifs et la méthodologie de l'étude

Réalisée de mars à octobre 2023, cette étude menée à travers 45 entretiens qualitatifs, un focus group, un benchmark de trois branches professionnelles et une enquête en ligne à laquelle 200 entreprises ont répondu, a permis de :

- Réaliser un état des lieux qualitatif et quantitatif de la place des femmes

dans le BTP.

- Identifier les freins, les leviers et les pratiques pour promouvoir la place des femmes dans le secteur.
- Établir des préconisations pour améliorer l'attractivité des métiers du BTP auprès des femmes.

Les principaux enseignements de l'étude

- **Un enjeu jugé important par la majorité des entreprises du BTP : plus de la moitié des entreprises répondantes considère que la mixité est un enjeu important** pour les secteurs du BTP, qu'elle a des impacts positifs sur la performance globale de l'entreprise et qu'elle pourrait contribuer à atténuer les tensions liées au recrutement.
- **Des choix genrés en phase d'orientation : l'orientation et les choix de formation s'accompagnent d'un phénomène d'autocensure des femmes**, peu enclines à intégrer des environnements marqués par la prédominance des hommes et où les modèles féminins sont rares. Par ailleurs, **les métiers du BTP ne sont que peu évoqués par les acteurs de l'orientation** comme étant une opportunité pour les femmes en reconversion ou en insertion professionnelle.
- **Une répartition inégale des femmes en faveur des fonctions administratives et commerciales : la très grande majorité des entreprises embauche des femmes à des postes administratifs ou commerciaux (93 % des entreprises ayant répondu au questionnaire en ligne).** Cependant, lors des entretiens qualitatifs, aucun sondé n'a remis en cause l'accessibilité de tous les métiers du BTP aux femmes.

Quels métiers sont à féminiser en priorité selon les branches ?

Dans le cadre des entretiens qualitatifs, les secteurs du Bâtiment et des Travaux publics ont pu se prononcer sur les métiers qui selon eux devaient être féminisés en priorité.

Dans le Bâtiment :

- **60 % des répondants** considèrent que les « **métiers de l'encadrement de chantier** » doivent être féminisés en priorité.
- **Près de 50 % des répondants** indiquent également les « **métiers études**

et conception de chantier » et les « métiers du second œuvre ».

Dans les Travaux Publics :

- 92 % des répondants considèrent que les « métiers de l'encadrement de chantier » doivent être féminisés en priorité. Ils sont suivis par les « métiers d'exécution de chantier ».
- Dans une moindre mesure, les répondants priorisent également les « fonctions de direction » (44 %) et les « fonctions études et conception de chantier » (41 %).

Des pistes d'action pour renforcer l'attractivité des secteurs du BTP auprès des femmes

Dans le cadre de cette étude, sept pistes d'action ont été formulées à l'appui des témoignages de femmes travaillant dans le BTP, des résultats du benchmark et des échanges avec les entreprises ayant participé au focus group. Ces pistes qui visent à renforcer l'attractivité des secteurs du BTP auprès des publics féminins sont réparties en trois axes et sept actions :

Axe 1 : « Intéresser » pour faire progresser le nombre de filles/femmes s'orientant vers les métiers « cœur d'activité » du BTP :

- Organisation de rencontres entreprises/écoles-jeunes pour la découverte des formations et des métiers.
- Diffusion ciblée des supports de communication des fédérations professionnelles.

Axe 2 : « Recruter » pour augmenter le nombre de candidatures de femmes dans les métiers « cœur d'activité » du BTP :

- Actualisation des fiches métiers.
- Appui à la diversification des modalités de recrutement des entreprises.
- Formations communes sur l'égalité professionnelle et la mixité.

Axe 3 : « Socialiser et valoriser » pour rendre les carrières au sein du BTP plus attractives

auprès des femmes :

- Sensibiliser les donneurs d'ordre à la construction de douches/vestiaires pour les femmes sur les chantiers.

- Promouvoir les témoignages de parcours d'intégration et de parcours professionnels de femmes « réussis », notamment au sein de TPE-PME.

[Consulter l'étude](#)

À propos de l'Observatoire des métiers du BTP

L'Observatoire des métiers a été créé le 21 mars 2006 par les Commissions Paritaires Nationales de l'Emploi Conjointes du Bâtiment et des Travaux Publics, dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord interprofessionnel du 5 décembre 2003 et de la loi du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie. Il est piloté par un comité de pilotage paritaire qui oriente et valide ses travaux.

Les principales missions de l'Observatoire sont les suivantes :

- Anticiper les évolutions quantitatives et qualitatives de l'activité, des emplois, des métiers et des qualifications du BTP.
- Appuyer l'ensemble de la Profession, au niveau national et territorial, pour anticiper les besoins en matière d'emploi, de compétences et de formation.
- Fournir aux acteurs des Branches professionnelles des analyses statistiques et qualitatives et des outils d'aide à la décision sur les questions d'emploi, de compétences et de formation.
- Valoriser les métiers du BTP, leurs évolutions et les innovations du secteur en matière de construction.

[En savoir plus sur l'Observatoire des métiers du BTP](#)